

Réunion initiale de la section 9 pour le mandat 2012-2016, 24 septembre 2012.

Pour les élus, et avec leurs contributions, compte-rendu rédigé par Xavier Boutillon.

La section (voir annuaire de la section sur

[http://www.cnrs.fr/comitenational/contact/annuaire.htm?instance\\_9](http://www.cnrs.fr/comitenational/contact/annuaire.htm?instance_9)) a procédé à l'élection de :

Sylvie Pommier, présidente,

Paul Cristini et Claude Verdier, membres du bureau.

Ont ensuite été nommés par la direction de l'INSIS (Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes) :

Olivier Castelnaud et Helen Reveron Cabotte, membres du bureau.

Élection par la section de :

Paul Cristini, secrétaire scientifique ;

Stéphanie Deschanel, au siège de membre du collège B2, non pourvu par l'élection du printemps dernier.

Yves Rémond, nouveau Directeur adjoint scientifique (DAS) chargé du domaine couvert par la section 9 (voir organigramme de l'INSIS <http://www.cnrs.fr/insis/presentation/docs/organigramme.pdf>) s'est présenté à la section.

Perspectives de recrutement de chercheurs (discussion entre le DAS et la section). Sous réserve d'arbitrages encore à rendre, l'INSIS espère recruter en 2013 autant de chercheurs (22) qu'en 2012. La répartition selon les sections n'est pas encore connue. Le DAS n'est pas en mesure d'indiquer le nombre de postes d'ITA envisagés en 2013 pour l'INSIS. La section a noté que l'an dernier le nombre de postes ouvert en section 9 était à son plus bas niveau depuis 10 ans. La discussion porte sur l'augmentation graduelle et problématique de l'âge des CR2 au moment de leur recrutement. À cet égard, la présidente demande que soit ouvert un poste de CR1 au concours 2013. En réponse à une question, le DAS indique que les postes fléchés (pour une thématique, ou un laboratoire) devraient être exceptionnels mais que des coloriations seraient indiqués (définition donnée à l'ensemble des sections par Joël Bertrand, directeur général délégué à la science : « une section a n postes parmi lesquels il serait bien que ... »). En tout état de cause, c'est à la section de choisir ses critères d'évaluation.

Motion votée par la section à l'attention de la direction de l'INSIS sur la participation des élus du collège C aux comités d'évaluation des unités et d'autres instances, afin que soient pris en compte leur point de vue :

*La section 09 du comité national, lors de sa première réunion du nouveau mandat, demande par cette motion à la direction du CNRS d'intégrer dans chaque comité de visite un membre élu C de la section compétente du comité national.*

*Les Ingénieurs, Techniciens et Administratifs («ITA») quelles que soient leurs tutelles assurent l'accompagnement de l'activité de recherche et sont donc un maillon clef dans la vie du laboratoire.*

*Les rencontrer ensemble ou par équipes pour les grandes unités, avec la vision d'un*

*élu C de la section, c'est visiter le laboratoire de l'intérieur, c'est comprendre l'organisation et la dynamique de travail.*

*Aborder avec les ITA, le vécu de leur métier, les difficultés, les évolutions, la vision future de leur métier, c'est une écoute utile qui enrichit l'évaluation du laboratoire. Enfin, rencontrer les ITA de tous les laboratoires, c'est aussi assembler une vision globale stratégique des métiers du secteur scientifique, pour accompagner l'exercice de la prospective, et guider l'élaboration de la formation, dans une dynamique humaine.*

*Les ITA représentent aujourd'hui la moitié des personnels statutaires du CNRS. Complémentaire à celui des chercheurs, leur rôle est essentiel au fonctionnement des laboratoires et de l'organisme. Il est donc indispensable que leur opinion puisse s'exprimer et être prise en compte.*

Critères d'évaluation des chercheurs par la section pour le mandat 2012-2016. La section procède à plusieurs changements dans les critères adoptés précédemment. Les critères ainsi révisés seront publiés en particulier sur le site intersyndical de la section (<http://www-lsp.ujf-grenoble.fr/equipe/dyfcom/verdier/section09/>).

Il est convenu qu'un élu du collège C serait invité au bureau, en alternance entre les trois élus de ce collège.

Le bureau se réunit ensuite pour la préparation de la session d'automne.